

S'ENGAGER

en faveur de la

CROISSANCE VERTE



Le climat, l'environnement et la croissance économique sont aujourd'hui des défis que nous devons relever collectivement. La FNADE, déjà engagée pour la croissance verte, propose des solutions concrètes avec, à la clé, des effets positifs sur l'économie, l'emploi et l'environnement.

Notre objectif collectif, en France, à l'horizon 2025 est :

- + 3 milliards sur la balance commerciale
- + 10 000 emplois pérennes et
- + 25 000 emplois conjoncturels de construction créés
- ▶ une réduction des émissions de CO₂ de 3,4 MT par an

PROPOSITIONS DE LA FNADE POUR LA CROISSANCE VERTE

1 CAPTER PLUS DE DÉCHETS-RESSOURCES



Aujourd'hui, il est indispensable d'augmenter le gisement de matières issues du recyclage pour disposer de plus de ressources en matières secondaires et en énergie durable, au sein des territoires.

La FNADE propose de :

- **Donner une nouvelle impulsion au recyclage** avec une tarification incitant à la prévention et au tri des déchets pour les ménages et les commerces ou artisans collectés par le service public.
- **Capter davantage de matières** dans les déchets d'activités économiques et de l'administration, en créant une dynamique notamment vers les PME pour qu'elles trient plus et mieux.
- **Réformer les dispositifs actuels** de prise en charge par les producteurs de la fin de vie de leurs produits (Responsabilité Élargie du Producteur) vers de véritables schémas industriels porteurs d'activités et d'emploi en France.



OBJECTIFS :

Création de 10 MT par an

de matières issues du recyclage et matière organique

2 UTILISER PLUS DE MATIÈRES ISSUES DU RECYCLAGE



Aujourd'hui, pour que les industries françaises utilisent des matières issues du recyclage, en substitution des matières vierges, il est indispensable d'assurer des flux constants en qualité et en quantité, et ce, à un prix compétitif.

La FNADE propose, pour stimuler la demande, de :

- **Favoriser l'intégration de matières recyclées** dans la conception des produits. Informer le consommateur de la présence de ces matières par un message apposé sur le produit.
- **Appliquer une TVA à taux réduit** sur les produits intégrant des matières issues du recyclage.
- **Mettre en place une aide carbone** correspondant au gain CO₂ obtenu grâce aux matières issues du recyclage.
- **Faire de la commande publique** un modèle d'achat vertueux des matières issues du recyclage (au delà du papier et du BTP).

1 tonne de plastique recyclé permet d'économiser :

- 5 barils de pétrole brut
- 90 % d'énergie
- 1,6 T CO₂

1 tonne de papier recyclé permet d'économiser :

- 19 arbres
- 100 m³ d'eau
- 50 % d'énergie

3 BÉNÉFICIER DE L'ÉNERGIE DISPONIBLE AU SEIN DES TERRITOIRES



L'énergie issue des déchets est un atout compétitif indéniable pour le développement économique des territoires. Elle est abondante, locale, stockable, transportable et durable. Elle est une énergie alternative aux énergies fossiles, et produit de l'électricité, de la vapeur, de la chaleur, du biogaz, dont peuvent bénéficier les citoyens et les entreprises.

La FNADE propose de :

- **Créer de nouvelles installations en vue de développer la filière CSR** (Combustibles Solides de Récupération)
- **Doubler l'efficacité énergétique** des Unités de Valorisation Energétique des déchets.

La FNADE souhaite que cette énergie vertueuse et bas carbone, extraite des déchets, soit intégrée **dans le bouquet énergétique français** et bénéficie des mêmes soutiens que les autres énergies alternatives.

La production d'énergie issue de déchets en France = 15,7 TWh*

A titre comparatif :

- 6 TWh : énergie solaire France
- 21 TWh : énergie éolienne France
- 7 à 8 TWh : 1 réacteur nucléaire

* 1/3 électricité et 2/3 chaleur

4 ENGAGER LES CITOYENS ET LES ENTREPRISES DANS UNE ÉCONOMIE VERTE



Les défis environnementaux sont une véritable opportunité pour impulser des initiatives et promouvoir les engagements des citoyens et des entreprises françaises.

En triant ses déchets, le citoyen est le premier acteur de la chaîne du recyclage. Il doit être encouragé et ses efforts récompensés, par exemple au travers d'une tarification incitative.

La FNADE rassemble des activités porteuses de développement. Elle concrétise son engagement pour la croissance verte auprès de ses clients avec notamment les **contrats de performance**, qui associent le partage des objectifs et les « incentive » sur les résultats, dans un modèle gagnant-gagnant pour tous. Ce modèle de contrat permet de **valoriser les savoir-faire de nos entreprises, et stimule l'innovation**.

Aujourd'hui, nos entreprises privées, qui investissent dans les territoires environ 700 millions d'euros par an, contribuent à l'atteinte des objectifs que la France s'est fixée. La FNADE souhaite la mise en place et le maintien d'un **cadre fiscal sur 10 ans**. Ce cadre fiscal est essentiel. Il permettra de stimuler la mutation de l'outil industriel français, en donnant la visibilité nécessaire aux investissements.



OBJECTIFS :

- **3 milliards €** sur la balance commerciale
- **10 000 emplois pérennes et 25 000 emplois conjoncturels** de construction créés
- **réduction** des émissions de **CO₂** de **3,4 MT** par an

Ces propositions sont de véritables leviers de croissance pour notre économie et de progrès pour notre environnement.

Il faut maintenant réunir les conditions de succès pour qu'ensemble, nous relevions ces défis : entreprises, pouvoirs publics, collectivités territoriales, économie sociale et solidaire, représentants de la société civile.

CROISSANCE VERTE

La **FNADE**, Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement, est l'organisation professionnelle représentative des industriels de l'environnement. Elle regroupe l'ensemble des métiers qui exercent dans le domaine de la gestion des déchets. Elle représente à travers ses 8 syndicats : 232 entreprises privées ; 51 416 salariés en France ; 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires ; 700 millions d'euros d'investissement, 2047 établissements. Elle est membre de la Fédération Européenne des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FEAD).



33, rue de Naples - 75008 PARIS
Tél : 01 53 04 32 90 - Fax : 01 53 04 32 99
Site : www.fnade.org - Mail : fnade@fnade.com